

*VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > RECHERCHE > THÈSES > THÈSES SOUTENUES*

Thèse soutenue par Léa JUZAN - Sous la direction de Mme Sophie PARICARD

*LE 9 DÉCEMBRE 2019*

14 heures

Arsenal  
Salle des thèses

Intitulé de la thèse : " L'enfant refusé ".

L'Institut de Droit Privé a le plaisir de vous informer que Léa JUZAN, doctorante sous la direction de Madame Sophie PARICARD a soutenu **avec succès** sa thèse et a obtenu le doctorat sur le sujet suivant : " L'enfant refusé ".